



Chalette
sur-Loing

CHALETTE

Place commune

DEPART



17 et 18 juin

TROPHÉE DE FRANCE BMX

HUTCHINSON NON AUX LICENCIEMENTS !



L'usine HUTCHINSON est implantée à Chalette-sur-Loing depuis 1853.

C'est toute l'histoire de la commune qui est liée à cette entreprise dont le développement n'a cessé de s'affirmer entre la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e siècle. Imaginez-vous qu'en 1956, l'entreprise comptait 5 000 ouvriers. Cette usine, c'est aussi une partie de l'identité de la ville de Chalette, sa culture populaire, la diversité des ouvriers venus du monde entier pour y travailler. Elle a même permis à un illustre de séjourner dans notre commune : Deng Xiaoping était ouvrier à HUTCHINSON dans les années 1920.

La survie de l'entreprise sur le site de Chalette est fortement menacée !

La Direction annonce une nouvelle fois un plan social (alors que celui entrepris en 2021 est encore en cours) visant la suppression de 170 emplois : cette nouvelle saignée pour l'emploi de production remet en cause l'existence même du site HUTCHINSON Chalette.

Les emplois touchés seront encore une fois ceux peu qualifiés, en lien avec la production. Cette perspective vient aggraver encore la situation économique de tout le bassin d'emploi de la région montargoise !

J'ai rencontré mercredi 17 mai les organisations syndicales de l'usine afin de leur témoigner mon soutien et de leur réaffirmer mon souhait de lutter à leur côté pour la préservation des emplois et je me suis entretenu avec Monsieur François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, et Monsieur Jean-Pierre Sueur, ancien secrétaire d'État en charge des collectivités territoriales et sénateur du Loiret.

Ils ont accepté ma proposition de solliciter un rendez-vous après de Madame la préfète, Monsieur le ministre délégué en charge de l'Industrie ainsi que de la présidente directrice générale d'HUTCHINSON : nous exigeons un moratoire à ce nouveau plan de licenciements déguisé en plan de départs volontaires.

Nous exigeons qu'HUTCHINSON fasse preuve de résilience en diversifiant et modernisant son site de Chalette-sur-Loing. Car HUTCHINSON a un grand avenir à Chalette, avec son centre de recherche, son centre d'innovation, le savoir-faire de ses ouvriers, techniciens, ingénieurs.

HUTCHINSON est leader mondial dans son domaine. Le groupe doit décider de relocaliser et de réindustrialiser le site de Montargis, il en a les moyens ; son puissant actionnaire, TOTAL ÉNERGIES, doit l'encourager dans ce sens.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

- 3 **Actualité**
 - Hutchinson : tous mobilisés !
- 4 **Sports et loisirs**
 - Le service municipal des sports au taquet pour cet été !
- 5 **Vie démocratique**
 - Les élu-e-s à la rencontre du personnel municipal
- 6 **Vivre ensemble**
 - Bon voisinage : nuisances sonores et olfactives
- 7 **L'été à Chalette**
 - À partir du 16 juin : ouverture des festivités estivales
- 8 **Événement**
 - 17 et 18 juin : Trophée de France BMX
- 10 **Sports et loisirs**
 - Judo : graines de champions
 - Futsal : tournoi inter-quartiers
- 11 **Pêle-mêle**
 - Mai en images
- 12 **Environnement**
 - Le parcours pédagogique de l'ENS inauguré
 - Sécheresse : vigilance
- 13 **Médiathèque**
- 14 **Libre expression**
- 15 **Histoire**
 - L'espace public et les femmes
- 16 **À l'affiche**



Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047

45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr

Directeur de la publication : F. Demaumont

Rédaction : L. Gérard, P. Avezard

Photos : Service com, freepik.com

Correctrice : N. Bedez

Graphiste : P. Weber

Impression :

Imprimerie Leloup

Villemandeur



Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

HUTCHINSON TOUS MOBILISÉS !

Mercredi 17 mai, Franck Demaumont a reçu les responsables syndicaux d'Hutchinson Chalette suite au plan de licenciements déguisé annoncé par la direction. Étaient présents les représentants de la CGT, CFDT, de l'UNSA, de FO ou encore CFE-CGC et quelques unions locales. En tout, 170 postes sont menacés, et la direction compte sur des départs volontaires dans un premier temps.

Le maire a souligné l'importance de l'usine Hutchinson à Chalette « *si on perd la production, on perd la cohérence de l'ensemble du site* ».

Les syndicats ont annoncé qu'ils avaient fait valoir leur droit d'alerte ce qui va leur permettre d'accéder aux comptes de l'entreprise et ainsi vérifier la gestion et la situation véritable des affaires puisque la direction justifie ses choix parce « *qu'il y a un déséquilibre dû aux postes de finitions* ».

Ils ont également tenu à rappeler que dans le bassin Montargois, il n'y a pas de formations qualifiantes et que la plupart des travailleurs viennent de la région de Touraine et ne restent donc pas longtemps. Ils dénoncent également les décisions de la direction de ne pas laisser les ouvriers les plus âgés prendre leur retraite et ainsi former des jeunes et les embaucher ensuite.

La direction souhaite fermer 2 ateliers sur les 5 actuels, sachant qu'Hutchinson Chalette, filiale du groupe Total qui a fait des dividendes records, est le seul site français à fabriquer les tuyaux nécessaires au système de climatisation sur les voitures électriques.

Le maire, après concertation avec le président de la région CVL François Bonneau et le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur, et Jean-Paul Billault, président de l'Agglomération montargoise, a envoyé un courrier à la préfète de région afin d'organiser une rencontre avec le ministre de l'industrie M. Lescure et la direction d'Hutchinson.



Chalette sur-Loing le 24/05/2023

Monsieur Franck DEMAUMONT
Maire de Chalette sur-Loing

A

Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre Val de Loire
S/C M. le Sous-Préfet
22/24 avenue P.Baudin
45200 MONTARGIS

Objet: Demande de rendez-vous

Madame la Préfète,

J'ai réuni le mercredi 17 mai dernier, les organisations syndicales de l'usine HUTCHINSON Chalette afin d'échanger sur la situation de l'emploi dans l'entreprise à la suite de l'annonce, par la direction du site, de la suppression de 170 emplois.

HUTCHINSON néglige depuis trop longtemps la diversification et la modernisation du site de Chalette/Loing. Bien que le contexte économique actuel soit tendu sur bon nombre de marchés, l'entreprise doit savoir faire preuve de résilience, en misant sur des produits innovants générateurs de marge et en formant ses salariés à de nouveaux process.

HUTCHINSON, leader mondial dans son domaine, en a les moyens et son puissant actionnaire, TOTAL ENERGIES, doit l'encourager dans ce sens.

C'est pour échanger autour de la survie d'une entreprise qui rayonne sur tout le bassin d'emploi de la région montargoise que Monsieur Jean-Pierre Sueur, Sénateur du Loiret, ancien secrétaire d'Etat en charge des Collectivités Territoriales, Monsieur François Bonneau, Président de la Région Centre Val de Loire et Monsieur Jean-Paul Billault, Président de l'Agglomération Montargoise se joignent à moi pour solliciter auprès de vous une audience.

Certains qu'une suite favorable sera donnée à cette demande, mon cabinet (02.38.89.59.06) est à votre disposition pour l'organisation de celle-ci

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de mes salutations distinguées.

M. Franck DEMAUMONT
Maire de Chalette sur-Loing



LE SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS AU TAQUET POUR CET ÉTÉ !



Laurent, Jonathan, Anaïs et Julien, le responsable du service, seront présents tout l'été au service des Chalettois-es

Des activités sportives pour tous les publics, tout au long de l'année !

Tout au long de l'année, le Service des sports avec Julien, responsable du service, et ses éducateurs Anaïs, Jonathan et Laurent, intervient dans les écoles, auprès du SEMURPA*, lors des manifestations sportives et municipales (cross, olympiade, forum des associations...).

Le service est également en contact avec les associations sportives de la ville afin de répondre à leurs besoins (disponibilités des gymnases, manifestations sportives...).

Le retour du Bouge Ados

Cette année 2023 a été marquée par le retour du « Bouge Ados », après une interruption de quelques années en raison de la situation sanitaire. Après une reprise qui a été une réussite pendant les vacances de printemps, le « Bouge Ados » fera son retour durant les vacances d'été, une semaine en juillet du 10 au 13 et une semaine en août du 28 au 31. Par la suite, il sera proposé durant un cycle d'une semaine lors de

toutes les vacances, excepté la période de Noël.

Pour l'année scolaire 2022-2023, 16 jeunes de la commune, nés entre 2010 et 2013, sont accueillis. Diverses activités leur seront proposées, que ce soit des sports collectifs ou individuels, des sports de combat, des activités nautiques, de l'escalade ou de la gymnastique, entre autres...

À cela s'ajoutent de nombreuses sorties, par exemple de l'accrobranche, la base de loisirs de Buthiers, le château de Saint-Brisson-sur-Loire.

Les inscriptions seront prises dès le lundi 12 juin, directement auprès du Service des sports à la Maison des associations. Attention ! Il est conseillé de prendre rendez-vous en appelant le 02.38.07.12.94.

À partir du 3 juillet, les inscriptions pour le « Bouge Ados » de cet été se feront à la base de voile directement car la saison des locations de pédalos et paddles aura débuté.

Comme l'été précédent, les agents seront au lac de Chalette pour vous accueillir afin que vous profitiez d'un moment sportif et convivial sur le lac.

Les matinées seront réservées au centre de loisirs ou encore aux comités d'entreprises, et ce sera tout public les après-midi.

Locations à la base de voile

Différents engins nautiques - paddles, canoës, pédalos - seront proposés à la location tout l'été.

Les samedis 17 juin, 24 juin et 1^{er} juillet de 13h 30 à 18h 30.

À partir du lundi 3 juillet et jusqu'au jeudi 31 août, ouverture du lundi au samedi de 13h 30 à 18h 30, et les vendredis jusqu'à 21h pour les pédalos.

* Service municipal des retraités et personnes âgées

ASSISES DE LA VILLE LES ÉLU·E·S À LA RENCONTRE DU PERSONNEL MUNICIPAL



Le personnel municipal était réuni au Hangar les 9 et 10 mai 2023 pour une première rencontre. D'autres sont à suivre...

Un effort sensible des services pour travailler avec moins de moyens

Le contexte économique qui s'est fortement dégradé depuis la fin de l'année passée a contraint la Ville à demander des efforts tant aux habitants qu'aux services municipaux. La volonté du maire, du conseil municipal et des employés est commune : celle de conserver la qualité du service public proposé sur le territoire.

La flambée des prix de l'énergie et des matières premières a pesé sur les économies qui avaient pu être réalisées précédemment, obligeant à reporter deux fois le vote du budget afin de parvenir à un équilibre.

Des décisions politiques ont été prises pour proposer des services publics de qualité comme la construction d'un centre aquatique, mais des choix difficiles ont dû être faits comme a pu le réexpliquer Franck Demaumont lors de ces rendez-vous.

Rencontre avec le personnel municipal

Deux réunions se sont tenues mardi 9 et mercredi 10 mai, où Franck Demau-

mont et Marie-Madeleine Heugues, première adjointe, ont apporté des éléments factuels de la situation aux employés municipaux qui voient leurs budgets réduits afin que celui de la Ville soit en équilibre. « Ce budget a demandé des efforts à tous les services pour réfléchir au sens de son métier ; il est nécessaire de travailler de la façon la plus efficace possible avec moins de moyens » a affirmé le maire.

La volonté de maintenir et même développer le service public a également permis la création d'emplois, notamment avec le centre aquatique Claude-Blin qui accueille désormais huit professionnels à temps plein, sans compter les formations qui devraient prochainement être dispensées.

Le maire a également tenu à souligner que les décisions politiques prennent du temps à être mises en place et traduites sur le terrain. Elles sont parfois également retardées comme la construction du centre aquatique qui avait dû être suspendue avant de reprendre et n'ouvrir que deux ans après la date initialement définie.

Un budget contraint

Le budget préparé dans un contexte inflationniste a contraint la municipalité à voter une hausse de sa part de la taxe foncière de 5 % puisque, malgré les économies réalisées, celles-ci seront utilisées afin de réguler les factures qui ont augmenté de façon exponentielle depuis l'année passée et qui n'en finissent plus de poursuivre leur ascension.

De plus, la commune ne perçoit plus ses deux principaux revenus qu'étaient la taxe d'habitation et la taxe professionnelle ; désormais son seul levier est sa part de la taxe foncière.

Depuis le mois d'octobre et le rassemblement devant la sous-préfecture afin de signaler l'absence de bouclier tarifaire pour la municipalité, le maire ne cesse d'alerter et d'interpeller les institutions sur la situation critique des communes comme Chalette en France.

Les discussions doivent donc se poursuivre pour définir l'avenir et les projets des services afin de répondre au mieux aux attentes des 13 000 Chalettois.

BON VOISINAGE NUISANCES SONORES ET OLFACTIVES



Le dimanche et les jours fériés, la tondeuse et autres travaux bruyants, c'est seulement le matin entre 10h et midi !

Dans tous les cas, la meilleure solution pour régler un problème de voisinage, c'est le dialogue !

Dans votre quartier, et avec l'arrivée des beaux jours, vous êtes amené-e à passer plus de temps en extérieur en même temps que vos voisins. Afin que tout le monde puisse s'entendre, il est nécessaire de faire preuve de précaution mais aussi d'indulgence. On vous rappelle les éléments importants des règles de bon voisinage.

Il existe deux principaux types de nuisances, les nuisances sonores, les plus communes, mais aussi les nuisances olfactives.

Nuisances sonores

Les nuisances sonores varient en fonction de la période de la journée mais aussi du jour précis (dimanche ou jour férié). En plein jour, pour qu'une nuisance puisse être constatée, il est nécessaire que l'objet du trouble anormal du voisinage soit répétitif, intensif ou qui dure dans le temps.

Il peut provenir de plusieurs émetteurs :

- un individu, qu'il soit locataire ou propriétaire (cris, fête, marcher en talons),
- une chose, comme un téléviseur, de la musique ou encore un appareil électroménager,
- un animal, cela peut être les aboiements d'un chien.

La nuit, c'est différent puisqu'en effet, le caractère répétitif ou intensif n'est pas obligatoire à constater. Il peut y avoir tapage nocturne même lorsque c'est la première fois que la musique est réglée trop fort, par exemple. Concernant les horaires qui déterminent le tapage nocturne, il n'y a pas d'heure précise ; c'est le lever et le coucher du soleil qui déterminent si on est en période de jour ou de nuit.

Nuisances olfactives

On peut parfois les oublier mais elles sont, elles aussi, considérées comme un trouble anormal du voisinage. Les nuisances olfactives peuvent aussi bien provenir d'un particulier que d'une entreprise. Concernant les déchets, en plus de l'indisposition due à l'odeur ils peuvent être également dangereux sur un plan sanitaire. C'est pourquoi, si vous constatez un manquement affectant votre domicile, il vous est possible de contacter la mairie afin que le maire puisse mandater un inspecteur de la salubrité pour constater les faits et l'importance du trouble et demander à son auteur de cesser les nuisances.

Responsabilité

En cas de location, le locataire est responsable des nuisances qu'il engendre ;

il convient donc de prendre contact avec lui pour régler le problème. Toutefois, si les nuisances ne cessent pas, le propriétaire, finalement informé de la situation, doit entamer des démarches en ce sens car sa responsabilité peut être engagée.

Concernant la procédure, il est évidemment fortement recommandé de régler un différend à l'amiable. Si vous savez que vos voisins ont un enfant en bas âge qui fait la sieste et que vous comptez passer la tondeuse dans l'après-midi, pourquoi ne pas les prévenir et vous arranger avec eux ? S'il n'y a pas eu de discussions au préalable et que des bruits vous ont dérangé-e, vous pouvez informer vos voisins que vous souhaiteriez qu'ils fassent davantage attention à l'avenir.

Si ces solutions n'ont pas abouti, vous pouvez vous rendre en mairie qui vous proposera, ainsi qu'à votre voisin, un rendez-vous avec un conciliateur de justice, gratuitement, afin de s'entendre avec l'aide d'un tiers. Enfin, en tout dernier recours, il vous est possible de saisir la justice en montant un dossier avec preuves (accusé de réception, courrier d'autres voisins, etc.).

À PARTIR DU 16 JUIN OUVERTURE DES FESTIVITÉS ESTIVALES



Téléchargez le programme de l'été en PDF !



Photo : Svetlana Voimova

Trois mois de festivités et d'activités dans un cadre naturel exceptionnel !

La saison estivale chalettoise va commencer dès le 16 juin avec un week-end exceptionnel : **Trophée de France BMX**, ouverture de la baignade et de la Guinguette du lac.

Tout l'été cette **Guinguette**, animée par l'équipe de la Fabrik du Marais, vous accueillera vendredi et samedi de 18h30 à 23h30 et le dimanche de 13h à 20h avec, chaque samedi, un concert gratuit.

La **baignade surveillée** sera ouverte les deux derniers week-ends de juin puis tous les jours du 1^{er} juillet au 3 septembre de 14h à 19h.

Sur le lac, des **locations d'embarcations** (paddles, canoës, pédalos) seront proposées tout l'été du lundi au samedi.

Le **centre aquatique** sera également ouvert tous les jours.

La médiathèque propose de son côté de nombreux rendez-vous et ouvre son **espace de lectures estivales**.

Comme chaque année, des **fêtes de quartier** seront organisées par le SMJ.

Ça va être chouette l'été à Chalette ! Téléchargez vite le programme complet en PDF en scannant le QR code en haut de cette page ou procurez-vous la brochure de l'été auprès des établissements municipaux !



Atif KHALID
adjoint délégué aux actions culturelles

Après une première saison qui a attiré de nombreux Chalettois-es et habitants de toute la région, la guinguette du lac est de nouveau prête à vous faire vibrer et cela dès la mi-juin !

Des concerts chaque week-end, une ambiance chaleureuse, populaire et festive pour décompresser et profiter d'un cadre naturel exceptionnel dans le Loiret.



Christophe RAMBAUD
adjoint délégué aux sports et à la base de loisirs

Trois mois d'activités intenses avec un programme alléchant ! Cet été, pour la 4^e année consécutive, le Pavillon bleu va flotter sur notre base de loisirs. Quelle fierté pour nos services qui œuvrent pour que notre population profite de cet espace unique au cœur de la ville ! Durant tout l'été, l'ensemble des services seront mobilisés pour que le sport, la détente, les loisirs, la convivialité et la culture permettent au plus grand nombre de passer un été excellent à Chalette.

Rendez-vous

**SAM 17 JUIN
IRISH MOOV**



Trio de musique irlandaise : concert gratuit toute la soirée pour l'ouverture de la Guinguette à la base nautique du lac.

**VEN 14 JUILLET
HK EN CONCERT**

Concert gratuit à 21h au lac à l'occasion de la Fête de Chalette qui se déroulera toute la journée.

Concert suivi du feu d'artifice à 23h et d'une soirée électro avec DJ Khar.



17 ET 18 JUIN 2023

TROPHÉE DE FRANCE BMX

Dans moins de deux semaines, à la date de parution de ce magazine, la piste BMX de Chalette sera noire de pilotes et de spectateurs. Pour cause, les 17 et 18 juin le Guidon chalettois et la Ville de Chalette accueilleront le Trophée de France de BMX des 14 ans et moins. Durant ces deux jours, ce sont entre 1 000 et 1 500 jeunes pilotes de métropole et d'outre-mer qui sont attendus, dont une dizaine de la section BMX du club local. Cet afflux de pilotes et de spectateurs va engendrer certains aménagements, en particulier pour la circulation du public et des véhicules (voir plan ci-joint) En tout cas et ce qui est certain, c'est que la réception de cette compétition de jeunes de niveau national est une véritable fierté pour l'adjoint aux sports de Chalette, Christophe Rambaud.

« La réception de cette compétition est l'aboutissement d'un long chemin depuis la création de cette piste BMX et de l'accompagnement du club, le Guidon chalettois, qui a créé cette section BMX. Une piste que nous n'avons cessé d'améliorer avec la mise en place de l'éclairage qui facilite les entraînements en période hivernale ou encore le rehaussement de la butte de départ à près de 6 mètres. C'est une vraie fierté par rapport aux investissements réalisés par la commune et une reconnaissance de la FFC* ». Et d'ajouter que « la mise en avant de cette piste, lors de ces deux jours, est aussi un plus en vue des Jeux olympiques de Paris 2024, piste qui est référencée comme centre de préparation potentiel et qui a l'avantage d'être située pas très loin de Paris et de Saint-Quentin-en-Yvelines où aura lieu l'épreuve olympique ».

Un premier rendez-vous réussi au début du mois de mai

Près de 700 pilotes s'étaient retrouvés les 6 et 7 mai derniers sur la piste BMX de Chalette à l'occasion de la 3^e manche du Challenge du Loiret et de la 4^e manche de la coupe du Centre-Val de Loire. Pour certains clubs venant de bien plus loin que la région, ce week-end fut l'occasion d'essayer la nouvelle configuration de la piste, notamment le rehaussement de la butte de départ à 6 mètres et ce, avant le Trophée de France des 17 et 18 juin prochains.

* Fédération française de cyclisme



JUDO GRAINES DE CHAMPIONS



Le dimanche 28 mai dernier, le Judo Club Chalettois organisait la deuxième édition de son tournoi national de judo. À cette occasion, plus de 500 judokas, principalement de la région Centre-Val de Loire, Paris et Ile-de-France, des mini-poussins aux benjamins, se sont retrouvés sur les tatamis installés au

complexe sportif du Château-Blanc. De futurs « Teddy Riner » en herbe encouragés par un public venu en nombre les encourager et encadrés par une cinquantaine de bénévoles. À noter que c'est Amilly Judo Club qui a remporté le Challenge Club.



FUTSAL : TOURNOI INTER-QUARTIERS



Durant les vacances de printemps, l'association Chalette Futsal a organisé la 3^e édition de son tournoi inter-quartiers. En tout, huit équipes étaient engagées, qui venaient de toute l'agglomération montargoise, Chalette, Montargis, Amilly et Villemandeur. Ces huit

équipes, séparées en deux poules de quatre, s'affrontaient dans un premier temps dans des matchs aller-retour. À l'issue de ces mini-championnats, les deux premiers de chaque poule se retrouvaient pour des demies. À ce jeu, c'est *Vésines les anciens* et *Gab* dans la

poule A et, dans la poule B, *Vésines* et *Chautemps-Chaussée* qui se sont qualifiés. Pour la finale qui s'est disputée le 30 avril au city-stade de la Folie à Vésines, opposant *Vésines* et *Chautemps-Chaussée*, les supporters se sont déplacés en masse ; ils étaient près d'une centaine à assister à la rencontre. Une finale qui aura tenu toute ses promesses avec 25 buts marqués et une victoire dans les ultimes secondes de l'équipe *Chautemps-Chaussée*. Pour Ziya, le président de Chalette Futsal, « ce tournoi permet aux jeunes de sortir des quartiers, de se retrouver autour des sports qu'ils affectionnent et de montrer une image positive de la jeunesse de l'agglomération ». Si ce tournoi printanier est le principal rendez-vous annuel pour l'association, celle-ci souhaite prochainement ouvrir ses portes à de nouveaux membres pour proposer d'autres activités. Affaire à suivre, donc, pour cette jeune association chalettoise.

MAI EN IMAGES



**BROCANTE DU BOURG
LE RENDEZ-VOUS DES CHINEURS**



**8 MAI
COMMÉMORATION**

Cérémonie du souvenir à Chalette en présence de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire.



**RUE DU GUÉ AUX BICHES
INAUGURATION**

Le 24 mai, les nouveaux aménagements de la rue du Gué aux Biches étaient inaugurés par le maire, Franck Demaumont, en présence de Marc Gaudet, président du Conseil départemental, de Jean-Paul Billault, président de l'Agglomération montargoise, de Jalila Gaboret, conseillère régionale, et de nombreux élus du Département, de l'Agglomération et de la Ville. Ces travaux étaient la dernière tranche du projet d'aménagement de la base de loisirs de Chalette.



**ASSISES DE LA VILLE
EXPRIMEZ-VOUS !**

Premières rencontres dans les quartiers avec les élus de Chalette. Rendez-vous le 7 juin dans le Bourg, le 14 juin à Kennedy-Château-Blanc et le 30 juin à Vésines-La Folie.



**CONVIVIALITÉ
BARBECUE AU BORD DU LAC**

Ce 26 mai, le personnel municipal était convié à la base nautique pour la désormais traditionnelle soirée barbecue proposée par le maire et les élus à l'approche de l'été.

ESPACE NATUREL SENSIBLE LE PARCOURS PÉDAGOGIQUE DE L'ENS INAUGURÉ



Mardi 9 mai, l'espace naturel sensible du Grand Rozeau et des Prés blonds a été inauguré. C'est le résultat d'un travail mené par la Maison de la nature et de l'eau depuis le confinement, qui s'est ensuite poursuivi par l'installation des infrastructures en 2022 et 2023. Au-delà du développement touristique dans cette zone, c'est avant tout la connaissance du patrimoine naturel du territoire local qui est proposée aux habitants. Le dispositif va également servir aux écoles puisque, depuis plus de vingt ans, la Ville développe un projet pédagogique avec la Maison de la na-

ture et de l'eau. La politique environnementale de la Ville se poursuit ; elle avait débuté avec l'ouverture d'espaces naturels au grand public tout au long des 25 kilomètres de promenades le long des rivières et canaux, laquelle prévoyait également la réglementation des accès afin que la biodiversité des lieux soit préservée. La labellisation « espace naturel sensible » est donc un nouvel élan de préservation qui rend accessible à tous les connaissances élémentaires de l'écosystème présent, pour donner à chacun la volonté de protéger cette richesse.

L'inauguration s'est déroulée sous une petite pluie. Marc Gaudet, président du Conseil départemental, et Magali Sautreuil, conseillère régionale, ainsi que de nombreux élus ont pu tester les différents panneaux, cônes d'écoute ou d'observation le long du parcours.

Un beau projet enfin mis à disposition du grand public afin de découvrir, aimer et donc protéger la richesse naturelle présente sur les différents sites, tout en rappelant les règles d'usage et en inculquant les gestes de préservation du vivant.

SÉCHERESSE : VIGILANCE

Chalette-sur-Loing est située dans la zone des eaux souterraines du Montarçois, qui est classée en alerte vigilance par l'arrêté préfectoral du 11 mai 2023. Dans le Loiret, treize communes sont quant à elles classées en alerte renforcée - voire de crise - et sont soumises à des restrictions d'eau. Le site du gouvernement indique : « *L'état de vigilance [qui concerne Chalette-sur-Loing] n'engendre pas de restrictions des usages. Il fait appel au civisme de l'ensemble des usagers de l'eau et a pour objectif de les sensibiliser aux règles de bon usage d'économie d'eau afin d'éviter ou de retarder la mise en œuvre de restrictions, comme cela a été le cas les années précédentes et plus particulièrement en 2019 et 2022. Au-delà des secteurs directement concernés par l'arrêté préfectoral, les usagers de l'ensemble du territoire loirétain sont in-*

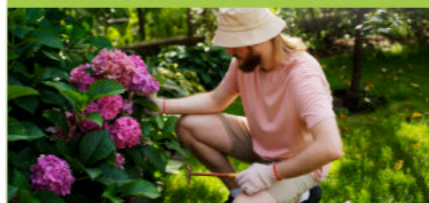
tités à une gestion économe de la ressource en eau ».

Afin d'éviter de vider les nappes phréatiques déjà à des niveaux exceptionnellement bas, nous vous rappelons de modérer votre usage de l'eau en suivant ces quelques recommandations : n'arrosez que lorsque nécessaire, de préférence le soir lorsque les journées sont chaudes, et optimisez la rétention de l'eau dans les sols en paillant (utilisez par exemple l'herbe fraîchement tondue en la répartissant au pied de vos plantes). Vous pouvez aussi stocker l'eau de pluie en plaçant un bac ou une citerne à la sortie de votre gouttière ! L'eau sera de bonne qualité et gratuite. Tous ensemble, adoptons des gestes éco-citoyens et préservons cette ressource qui se raréfie.

À noter

CONCOURS MAISON FLEURIES

Avec le retour du beau temps, la Ville organise un concours des maisons et des balcons fleuris. Si vous souhaitez participer, vous pouvez dès maintenant vous inscrire en appelant le Service Vie de quartier au 02.38.98.87.92 avant le 1^{er} juillet. Attention, 3, 2, 1... jardinez !



COUPS DE CŒUR



BD adulte Réfugiés climatiques et castagnettes

David Ratte
Quiconque disposant d'un logement suffisamment grand devra héberger un ou plusieurs réfugiés climatiques sous peine de poursuites. Pour faire face à cette crise migratoire sans précédent, les gouvernements décrètent la réquisition des surfaces habitables disponibles afin d'accueillir les réfugiés. Louis, jeune parisien de bonne famille souffrant de TOC et vivant seul, voit sa vie basculer le jour où il doit accueillir Maria del Pilar, une octogénaire espagnole. Louis vit cette occupation de son espace vital de manière douloureuse et angoissante. La joie de vivre de sa colocataire et la découverte d'une autre culture vont-elles faire de lui un homme nouveau ?

À travers ces deux tomes, l'auteur aborde avec humour et légèreté la problématique actuelle du réchauffement climatique. Cette comédie sociale et romantique est une fable sur la tolérance, le vivre-ensemble, l'acceptation de l'autre, de sa différence et la nécessité de partager...

Roman ado Keep Hope

Nathalie Bernard et Frédéric Portalet
Hope, une adolescente de quatorze ans, suit son père, ingénieur forestier, de ville en ville, de motel en motel. Cela ne lui a pas posé de problèmes jusqu'ici mais l'adolescente a de plus en plus de mal avec cette vie en circuit fermé, seule avec son père. Son regard croise un jour celui de Valérie Lavigne, ancienne détective, qui est certaine d'avoir déjà vu ces yeux. Dans un dossier de disparition d'enfant ? Chapitre après chapitre, le suspense monte dans ce roman haletant qui a reçu le Prix des Incorruptibles.

BD jeunesse Magda cuisinière intergalactique

Nicolas Wouters et Mathilde Van Gheluwe
Du haut de ses 12 ans, Magda, passionnée par la cuisine et l'écologie, participe au concours de cuisine intergalactique pour soutenir sa planète. Le prix pour le vainqueur... le « Nectar », que tous souhaiteraient gagner, pour ses pouvoirs exceptionnels. Un mélange d'aventures fantastiques avec, pour ingrédients principaux, des intrigues, des recettes et des illustrations farfelues et colorées.

BD adulte Le petit pape Pie 3,14

François Boucq
Une BD délicieusement absurde : le conclave a élu un nouveau pape en la personne de Pie 3,14. Mais lors de la présentation à la foule, elle découvre avec stupeur qu'il est fort petit, au point de ne pas dépasser de la barrière du balcon du Vatican. On a vu mieux comme présentation au peuple... Mais cela n'atteint pas le moral débonnaire de ce petit pape qui vivra des aventures bien plus rocambolesques au fil des pages.

Roman jeunesse Leina et le Seigneur des Amanites

Myriam Dahman et Nicolas Digard
Très loin à l'Ouest, se trouvait une forêt hantée. De nombreux villageois disparaissaient. Lorsque ce fut le tour de son ami Oren, Leina se mit à sa recherche et fit la rencontre d'un inquiétant crapaud : le Seigneur des Amanites. Celui-ci l'invita à passer la nuit dans son palais souterrain avec cet avertissement : ne jamais entrer dans la chambre à la porte noire. Mais la curiosité l'emporta... Un conte fabuleux, aux allures de grand classique.



Akropolis
Jeu de stratégie simple avec des éléments en 3D, où vous devrez gagner du prestige en construisant les meilleures cités au cœur de l'antique Méditerranée.
À partir de 8 ans ; de 2 à 4 joueurs ; 30 minutes.

7 Wonders Architects
Conçu pour une expérience de jeu fluide et immersive, Architects propose une mécanique légèrement simplifiée, mais qui conserve la profondeur stratégique pour laquelle la marque 7 Wonders est si bien connue.
À partir de 8 ans ; 2 à 7 joueurs ; 30 minutes.

Rendez-vous

ANIMATIONS

- **Petits lecteurs**
Découverte du livre à partir de 3 ans
Samedi 3 juin · 15h30
- **Bébés lecteurs**
Découverte du livre jusqu'à 3 ans
Samedi 24 juin · 10h30
- **Après-midi ludique seniors**
Jeudi 6 juillet · 14h-16h

ATELIERS

Espace numérique

- **Libre Office Calc (partie 1)**
Tout public
Jeudi 8 juin · 9h45-11h30
Samedi 10 juin · 9h45-11h30
- **Les réseaux informatiques**
Premiers pas en informatique
Mardi 13 juin · 9h45-11h30
Samedi 17 juin · 9h45-11h30
- **Les intelligences artificielles**
Tout public
Jeudi 29 juin · 9h45-11h30
Samedi 1^{er} juillet · 9h45-11h30

Les ateliers de l'espace public numérique sont gratuits sur inscription au 02 38 07 24 92.



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu.e-s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

Non aux suppressions d'emplois sur le site Hutchinson de Chalette !

Il y a quelques jours, le président Macron annonçait au sommet « Choose France » un programme de réindustrialisation du pays, incitant notamment de nombreux dirigeants de multinationales à s'implanter en France. Pourtant, la direction de l'usine Hutchinson, malgré les bénéfices de l'entreprise, a fait le choix de supprimer encore 170 emplois sur le site historique de Chalette, alors que le précédent plan social de 2020 (qui prévoit la suppression de 195 postes) n'est pas achevé (113 départs pour le moment).

L'usine Hutchinson, la plus grosse entreprise de l'agglomération, est une filiale de Total, aux bénéfices faramineux mais aux actionnaires gourmands et peu désireux d'investir dans la diversification et la modernisation du site chalettois. Pour la ville et l'agglomération, ces suppressions d'emplois sont une véritable catastrophe, dans un bassin déjà fragile du point de vue économique. Supprimer des emplois, c'est frapper tous les secteurs de l'économie d'un lieu : à terme, c'est une population qui, faute de travail, quitte le territoire, des commerces qui ferment, des écoles qui se vident, du tertiaire qui s'appauvrit, la culture qui disparaît... Pourtant le site d'Hutchinson Chalette a tous les atouts pour réussir : un centre de recherche, un centre d'innovation, du savoir-faire, du personnel ne demandant qu'à prouver la pérennité de son usine... Alors, battons-nous pour conserver l'usine et ses emplois !

Élu.e-s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

L'été se profile, il sera très agréable à Chalette !

Depuis plusieurs mois l'inflation ronge peu à peu et très durement les capacités budgétaires de la Ville. La décision du gouvernement de ne pas indexer la dotation globale de fonctionnement des collectivités sur l'inflation constatée fait chuter nos ressources disponibles. L'élaboration du budget municipal a été complexe, il a fallu trouver des pistes d'économies et malheureusement augmenter les taux d'imposition. Nous ne cherchons pas à nous cacher devant ces choix et les assumons complètement. Par contre, ces efforts demandés vont permettre aux Chalettois de passer un très bel été en perspective : activités en pied d'immeubles, trophée de France de BMX mi-juin avec ouverture de la Guinguette aux mêmes dates, nouvelle piscine pleinement opérationnelle, Fête de Chalette avec feu d'artifice et concerts gratuits, lectures estivales à la médiathèque, cinéma en plein air, activités et baignade sur la base de loisirs, etc. Les besoins en matière de services publics demeurent essentiels en période de crise afin de maintenir notre lien social, notre capacité de nous réunir unique dans l'agglomération. Nous sommes tous ensemble dans l'action, les choix opérés permettent de proposer un service public de qualité aux Chalettois, dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années, et cela débute dès cet été !

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

15 ans de prison pour l'ex-dentiste de Chalette, notre groupe réitère son soutien à toutes les victimes. Nouvelles suppressions de postes annoncées à Hutchinson via un plan de départ volontaire. 170 emplois sont concernés. Pour notre groupe cela s'apparente à une stratégie de diminution progressive des emplois principalement liée à la production du site afin d'optimiser les profits. Nous apportons notre soutien à tous les ouvriers d'Hutchinson. Avec un taux de chômage déjà important dans l'est du Loiret, cette nouvelle suppression d'emplois dissimulée doit toutes et tous nous alerter. Comme nous l'avions déjà proposé, un lien solide doit être fait avec les élus locaux et les entreprises afin de favoriser le développement de celles-ci.

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

La direction d'Hutchinson vient d'annoncer la suppression de 170 emplois à Chalette. Ce nouveau plan de licenciement déguisé risque de conduire à terme à la fermeture de l'usine. Il ne repose sur aucun motif économique, mais vise seulement à satisfaire les appétits des actionnaires. Total, propriétaire d'Hutchinson, a réalisé en 2022 un superprofit record de 19 milliards d'euros ! Nous n'acceptons pas les stratégies de délocalisation qui détruisent la vie des gens. Le centre de recherche de Chalette gère un portefeuille de centaines de brevets. Ces fabrications doivent être produites à Chalette. La relocalisation de la production est possible sous condition d'une véritable politique industrielle et de formation supérieure (IUT dans le Montargois).

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

par Jean-Claude Renouf

L'ESPACE PUBLIC ET LES FEMMES

En moyenne, seules 6 % des rues sont nommées selon des patronymes féminins en France. À l'exception des départements de l'Indre et de la Creuse, dans lesquels les plaques les plus représentées portent le nom d'une femme, en l'occurrence celui de George Sand qui, ironie de l'histoire, portait un pseudonyme masculin !

Lorsqu'une rue porte le nom d'un personnage célèbre, la préférence est presque toujours donnée à un homme. De plus en plus de municipalités essayent toutefois de rétablir l'équilibre, ce qui n'est pas toujours facile.

Quand vous vous promenez en ville, levez-vous les yeux pour prêter attention

Lucie Aubrac

Lucie Aubrac, née Lucie Samuel Bernard le 29 juin 1912 à Paris, de parents originaires de Saône-et-Loire, morte le 14 mars 2007 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), est une résistante française à l'Occupation allemande et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle épouse en 1939 Raymond Aubrac (1914-2012). Décorée à de nombreuses reprises, elle est Grand officier de la Légion d'honneur, Grand-croix de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 1939-1945.

La rue Lucie-Aubrac est une impasse de 220 mètres de long qui débute rue de la Ronce pour se terminer en cul-de-sac. Elle voit débiter la rue Aimé-Césaire. Elle se trouve dans le quartier de Vé-

Hélène Boucher

Hélène Antoinette Eugénie Boucher, née le 23 mai 1908 à Paris et décédée le 30 novembre 1934 à Guyancourt (Yvelines), est une aviatrice française. Elle bat de nombreux records de vitesse.

Le 30 novembre 1934, lors d'un vol d'entraînement à bord d'un Caudron C.430 « Rafale » sur l'aérodrome de Guyancourt, son avion s'écrase. Hélène Boucher, grièvement blessée, meurt dans l'ambulance qui l'emmène à l'hôpital. Elle sera décorée de la Légion d'honneur à titre posthume.

La rue Hélène-Boucher est longue de 315 mètres qui commence à l'intersection des rues Lucie-Aubrac et de la Ronce. Elle se termine en impasse. La rue de la Source commence sur son

À suivre ...

aux noms des rues ? Les passants qui le font sont sans doute frappés par le nombre écrasant d'entre elles portant le nom d'un homme. En effet, à y regarder de plus près, il faut savoir qu'en France à peine 5 % des rues et 2 % des boulevards et autres avenues sont baptisés du nom d'une femme.

Débaptiser des noms de rue n'est donc pas la solution privilégiée par les villes qui misent plutôt sur les nouveaux quartiers pour accroître la visibilité des femmes dans l'espace public.

À Chalette, il y en a 17 : 11 rues, 2 allées, 2 écoles, 1 crèche et 1 salle. Voyons-les en détail.



sines. Elle est nommée lors de la délibération du conseil municipal du 23 juin 2008.



parcours. Elle se trouve dans le quartier de Vésines. Elle est nommée lors de la délibération du conseil municipal du 24 décembre 1966.

État-civil



Naissances

- Enes AY
- Jane KABUYI KOMBELA BITA
- Mira-Inaya KARA
- Léna DUPUIS
- Kirishmitha THARMALINGAM
- Abdullah SY



Mariages

- Betul BULUT et Abdoulaye THIAM
- Anita DA COSTA et William DA SILVA
- Marie-Aude SEGUIN et Alexandre ROUSSIN



Décès

- Claude CHAUBAROUX
- Michel FARCET
- Jacqueline MARTIN
- Daniel BANSIMBA
- Félicie DEFREL
- Domingos DO CARMO DE SA
- Yves GIRARD
- Marina BRUNET
- Doudou MUNOKI
- Abderrahmane DAOUD

À noter

ENQUÊTE DE L'INSEE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) prépare une enquête « Emploi du temps » afin de connaître l'évolution des modes de vie et l'organisation des journées des personnes. Elle se déroulera durant les années 2025 et 2026. Une première phase de test de l'enquête est réalisée à partir du 9 mai jusqu'au 1^{er} juillet 2023. Un échantillon de 2 100 logements a été choisi aléatoirement sur tout le territoire national, et certains de ces logements sont situés dans la commune. Des enquêteurs seront donc amenés à se déplacer au domicile des ménages sélectionnés ; ils seront munis d'une carte officielle et les personnes concernées seront prévenues individuellement par lettre et informées du nom de l'enquêteur désigné.

**Sous les Pavés l'jongleur
Les Croqueurs de Pavés au Hangar !
Samedi 17 juin 2023 / 17H.**

Au programme :
17H-18H : Atelier jonglerie
Atelier origami
18H 30 : Scène ouverte
Spectacle et numéros de cirque
20H : Repas
21H : Concert :



22H30 : Spectacle de feu
Entrée à prix libre !

Buvette
restauration

Le Hangar
5 r. de la Forêt
Chalette / Loing
06 79 37 80 46

Crêpes
artisanales
sucrées

LE GROUPE "ADULTES 1" DE LA COMPAGNIE JE SUIS UN AUTRE PRÉSENTE

Bienvenue chez Feydeau!

VIENEZ VISITER LES GRANDES PIÈCES
DU MAÎTRE DU VAUDEVILLE...

VENREDI 9 JUIN
SAMEDI 10 JUIN
20H30
DIMANCHE 11 JUIN
17H

LE HANGAR
5 RUE DE LA FORÊT
45120 CHALETTE-SUR-LOING
PAS DE RÉSERVATION
ENTRÉE: 10€

MISE EN SCÈNE: ARNOLD PLUST
AVEC: JULIEN ANTOINE, VÉRONIQUE COCHUIN, EMERANVILLE DE JUSÉ,
BERTRAND GARDUENNE, BERTRAND COCHUIN, ALVINHO PICARD,
BRYAN PINCARO, CLÉO PINKL, BENOÎT PELARD, IDOÏTE PLUST-LEROY

**ATELIER
ANIMATION GRATUITE
PROPOSÉE PAR LES AEC
DESSIN
SAMEDI 10 JUIN • 15H**

**Musée d'école
FERNAND BOUTTET**

1, rue Gambetta
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 89 59 48 - 06 76 21 79 91
olivier.peryville@chalette.fr

Chalette
sur-Loing

**DU 6 AU 30 JUIN
ENTRÉE LIBRE**

EXPOSITION
**CARNETS
DE VOYAGE
et écrivains
voyageurs**

Médiathèque
de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@orange.fr

Chalette
sur-Loing

**SAMEDI 17 JUIN
15H30 • GRATUIT**

ÉVEIL MUSICAL
*A la découverte des
INSTRUMENTS
DU MONDE*

Écoutez, jouez,
manipulez ...

... avec l'association
Afri'En Rythme
Sur inscription

Médiathèque
de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@orange.fr

Chalette
sur-Loing

**Balade
de MOTARDS**

Tous ensemble avec Marion et les malades du syndrome d'Éliers-Darlos.
Et randonnée pédestre

Dimanche 11 juin
2023 à 8h00
au lac de Chalette-sur-Loing

9h départ motards pour la route de l'espoir

INSCRIPTIONS
AU 06 86 84 74 78
PARTICIPATION LIBRE
RESTAURATION SUR PLACE

9^{ÈME} ÉDITION

Assurance et permis obligatoires

**SAM 1^{ER} JUILLET
10H-18H**

**PIQUE-NIQUE
Ludique**

Vive l'été ! Venez jouer en toute la journée avec la ludothèque !
L'occasion de découvrir des jeux extérieurs à faire en famille ou entre amis dans l'espace jardin de la médiathèque !
Chacun apporte son pique-nique.
Confirmer votre présence avant le 28 juin 2023.

Médiathèque
de Chalette-sur-Loing
1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@orange.fr

Chalette
sur-Loing

**FÊTE DE QUARTIER
Vie culturelle en pied d'immeuble
GRATUIT - TOUT PUBLIC**

VEN 9 JUIN

LANCY • RUE PAUL-PAINLEVÉ

À PARTIR DE 17H

- Activités en famille
- Ferme pédagogique
- Balades à poney
- Structures gonflables
- Activités sportives

20H30-22H
SPECTACLE GRATUIT

BREAKDANCE HIP-HOP
AVEC STREETS MILE

DEMONSTRATION DE CAPOEIRA

Restauration : avec l'association Dynamic Lancy

02 38 85 12 00

CitésLab[®]
Partenaire de l'État

Pil'dej femmes créatrices
le 20 juin de 9h30 à 12h

Le parcours de la création d'entreprise !
à la Médiathèque de Chalette-sur-Loing: 1 Av. Jean Jaurès, 45120 Chalette-sur-Loing

Renseignements et inscription: Senay Kaoyak - senaykaoyak@bp445.fr - T.06 42 45 82 85

Chalette sur-Loing, bp445, CitiLab, CitiLab, CitiLab, CitiLab, adie

Chalette sur-Loing, Emploi Gâtinais

**JOB DATING
LE 16 JUIN**
de 9h à 12h et de 14h à 17h
À L'ESPACE PAUL MARLIN

Le CCAS de la ville de Chalette-sur-Loing, en collaboration avec Emploi Gâtinais, organise son premier job dating, dans ses locaux.

ACCÈS LIBRE

Pour tous renseignements, contactez le 02.18.12.01.90 ou envoyer un mail à sylvie.marsigne@ville-chalette.fr (assistante de direction du Pôle action sociale et famille).